

Avant le 11 mai

Du 11 mai au 1er juin

Perspectives  
après le 2 juin



## SPORTS

Départements à circulation épidémique :

FAIBLE

ÉLEVÉE

Sport individuel  
à l'extérieur



Sauf activité  
physique à moins  
de 1km, pendant  
moins d'1h



Autorisé sous réserve de respecter les règles  
de distanciation sociale



Autorisé sous  
réserve de respecter  
les règles de  
distanciation sociale

Sport individuel à l'intérieur  
(gymnases, piscines)



À définir fin mai

Sports collectifs  
et de contact



Liste établie par le ministère



À définir fin mai

Sports collectifs  
professionnels



Fin de la saison 2019/2020



Fin de la saison  
2019/2020

Centres nautiques



Ouverture possible par les Préfets  
à la demande des maires



Ouverture possible par les Préfets  
à la demande des maires



À définir fin mai